



Droits d'auteur sur proverbes, maximes ...

Par **dinahw**, le **10/04/2009** à **20:21**

Bonjour,

Pouvez-vous m'indiquer ce que prévoit la loi en France quant à l'utilisation des proverbes, maximes et autres locutions.

Dans le cas d'une utilisation à des fins commerciales, est-on redevable de droit d'auteur ?

Je n'ai pas trouvé de réponse à ce sujet sur internet et je vous remercie par avance sur les compléments d'information que vous m'apporterez.